

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 14 FEVRIER 1980

MEMBRE DE DROIT

Monsieur KOPF - Agent Comptable.

COLLEGE A :

Mesdames MORIAMEZ, VICHY, Mademoiselle SIMONOT  
Messieurs BOURTON, COQUET G, MALVACHE, MARCOU, OUDIN, TAISNE.

COLLEGE B :

Messieurs BOURGOIS, MOREL, SOENEN.

COLLEGE C :

Madame PIRON - Messieurs OBERDORFF - OBERT.

COLLEGE ATOS :

Madame FRANCE - Messieurs BURY R. - DANJOU.

PERSONNALITES EXTERIEURES :

Monsieur le Sénateur-Maire de Valenciennes représenté par M. VILCOT  
Monsieur GILLIARD - Président du Syndicat Intercommunal  
Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de  
Valenciennes représenté par Monsieur GUILLAUME G.  
Monsieur BOUTRY DALLE  
Monsieur DELQUIGNIES  
Monsieur DELFORGE représentant le Président de la Chambre de Commerce  
et d'Industrie d'Avesnes.

ETUDIANTS :

Mademoiselle CAULIER  
Messieurs PETITPREZ, DEVRAINNE, LOBRY, BIERNAT, SEIFERT, DOUROUX,  
FRANCE.

ONT DONNE POUVOIR :

Monsieur MOTRITCH a donné pouvoir à Monsieur VILCOT.

PRESIDENT D'HONNEUR :

Monsieur le Professeur M. MORIAMEZ.

EXCUSES :

Monsieur MOTRITCH

INVITES :

MM. TISON, PRUVOT, COFFIGNIEZ.

La séance est ouverte à 14H 30.

Le Président MALVACHE, après avoir remercié les  
Conseillers, notamment les Personnalités Extérieures, de leur  
présence soumet à l'approbation du Conseil les comptes rendus des  
réunions du 10 Janvier et du 17 Janvier.

Les comptes rendus sont adoptés à l'unanimité.

L'ORDRE DU JOUR

Sur la demande de Monsieur PETITPREZ, l'ordre  
du jour est complété par deux points à traiter en questions  
diverses :

- Problèmes relatifs à la capacité du restaurant universitaire ;
- Participation de l'Université au financement des tracts  
émanant des organisations syndicales étudiantes.

Sur la proposition du Président, le Conseil  
accepte de modifier l'ordre du jour :

- I Répartition du Legs de Monsieur DUVANT.
- II Composition de la Section Permanente et de l'équipe de  
direction des Vice-Présidents.
- III Projet de Convention relatif à la formation des instituteurs.
- IV Budget de l'exercice 1980.
- V Calendrier des séances du Conseil.
- VI Organisation des Commissions.
- VII Informations sur la recherche.
- VIII Questions diverses
  - Plan quinquennal.
  - Commissions de Spécialistes.
  - Election partielle (Conseil d'Université).
  - Restaurant Universitaire.
  - Financement des tracts des organisations syndicales étudiant
  - Approbation de l'élection du Directeur et des membres du  
Conseil des Sports.

I - REPARTITION DU LEGS DE MONSIEUR DUVANT

Le Président rappelle que le Legs a été accepté lors de la séance du 15 Novembre 1979.

Compte tenu des dispositions testamentaires et des résultats des travaux de la Commission des Finances, il apparaît souhaitable de définir les critères de répartition sur la base des caractéristiques essentielles de l'Université.

Les demandes examinées par la Commission des Finances s'élèvent à 8 millions de francs, soit plus du double des crédits à affecter.

La synthèse proposée par le Président sous la forme d'un tableau remis aux Conseillers tient compte, pour chaque dominante, des impératifs pédagogiques, de la recherche, et de l'aide à consacrer au démarrage des laboratoires.

La discussion est ouverte.

Participent au débat, Monsieur COFFIGNEZ, Monsieur MALVACHE, Madame VICHY, Monsieur BOURGOIS, Monsieur MORIAMEZ, Monsieur TAISNE, Monsieur MARCOU, Madame MORIAMEZ, Monsieur COQUET. Il en résulte qu'il convient :

- 1) d'éviter un saupoudrage des crédits ;
- 2) de globaliser l'acquisition des équipements audiovisuels ;
- 3) de confier à la Bibliothèque Universitaire, pour des raisons d'inventaire, la gestion du fonds documentaire destiné à la Faculté de Droit et au département de Mathématiques.

.../...

Après en avoir délibéré, le Conseil décide :

REPARTITION DU LEGS DE FEU MONSIEUR LOUIS DUVANT

OBJET	PILOTE des OPERATIONS
(Matériel de recherche et pédagogique (Mécanique Métallurgique, Travaux Pratiques Mécanique..... 600 000 F	Mme MORIAMEZ M. TOURNIER
(Travaux pratiques d'Energétique et (d'Electrotechnique ..... 250 000 F	Mme MORIAMEZ
(Secteur tertiaire de M. OBERT..... 100 000 F	M. OBERT
(Travaux pratiques d'Energétique..... 50 000 F	M. WILLAEYS
(Matériel de recherche (démarrage (de laboratoire)..... 250 000 F	M. OUDIN
(Travaux pratiques Mécanique..... 50 000 F	M. OUDIN
(Matériel de recherche (démarrage (de laboratoire) équipe énergétique..... 700 000 F	MM. MATTON-LE RAY-THOMAS DJ-TORGUET
(Travaux pratiques d'Informatique (Industrielle et d'Automatique..... 450 000 F	MM. ANGUE-SOENEN
(Travaux pratiques d'Electronique (de communication..... 250 000 F	M. MARCOU
(Equipeement audio-visuel (inter U.E.R..... 300 000 F	MM. LEVIN, BOURGOIS TAISNE
(Bibliothèque Universitaire (Droit + Maths)..... 100 000 F	Melle SIMONOT, MM. TAISNE-BARRE
(Frais, Gestion, Actions ponctuelles (du Président..... 350 000 F	M. le PRESIDENT

N.B. : Certains matériels, notamment les T.P. recouvrent plusieurs U.E.R ; les responsables doivent alors se concerter pour définir une politique commune.

Monsieur KOPF, sans intervenir sur le fond, rappelle l'obligation du recours aux marchés publics pour toute opération égale ou supérieure à 100 000 F, sauf si la Commande passe soit par le groupement d'achats du C.N.R.S., soit par l'union des groupements d'achats publics (UGAP). L'agence-comptable se tient à la dispositions des utilisateurs du Legs pour toutes informations complémentaires. Monsieur KOPF ajoute que les charges d'amortissement (15 % l'an pour le matériel scientifique) seront assurées par les Unités ou les Laboratoires affectataires.

En conclusion, Monsieur MALVACHE souligne la nécessité de rendre compte de l'utilisation du Legs à un prochain Conseil d'Université.

II - COMPOSITION DE LA SECTION PERMANENTE ET DE L'EQUIPE DE DIRECTION DES VICE-PRESIDENTS.

1) Section Permanente

Après un rappel des dispositions de la loi d'orientation et de l'article 22 des Statuts, le Président soumet la proposition suivante :

\* Membres de droit :

- Le Président de l'Université ;
- Le Secrétaire Général (voix consultative) ;
- L'Agent Comptable (voix consultative).

\* Membres élus :

- 8 enseignants dont 5 du collège A, 2 du collège B, 1 du collège C ;
- 2 étudiants ;
- 1 ATOS ;
- 1 personnalité extérieure.

.../...

Sont proposés :

Enseignants de rang A : Madame MORIAMEZ, Monsieur BOURTON,  
Monsieur COQUET, Monsieur MARCOU,  
Monsieur TAISNE ;

Enseignants de rang B : Monsieur BOURGOIS, Monsieur SOENEN ;

Enseignants de rang C : Monsieur OBERT ;

Etudiants : Monsieur LOBRY (Droit), Monsieur DEVRAINNE (ENSI) ;

Personnalité Extérieure : Le représentant de la CCI de Valenciennes.

Le Conseil élit à l'unanimité les candidats proposés.

2) Equipe de direction des Vice-Présidents.

1er Vice-Président : Monsieur Jacques MARCOU, chargé de suppléer, en cas d'absence, le Président.

Vice-Présidents chargés de Commissions :

- Madame MORIAMEZ : Commission des Relations Internationales ;
- Monsieur BOURGOIS : Commission des Débouchés, de l'Information et de l'Orientation ;
- Monsieur BOURTON : Commission des Travaux et de la Sécurité ;
- Monsieur COQUET G. : Commission de la Scolarité, des Bourses et des Equivalences ;
- Monsieur TAISNE : Commission des Statuts et des Elections ;
- Monsieur LOBRY : Commission Vie de l'Etudiant ;
- Monsieur MARCOU : Commission du Développement de l'Université.

.../...

- 1 -

La Commission des Finances et la Commission de l'Organisation du Fonctionnement des Services et de la Vie du Personnel sont placées sous la responsabilité directe du Président de l'Université.

Monsieur MALVACHE précise que la Commission de la Formation Continue et des Relations avec les Entreprises sera mise en place dans le courant du trimestre. Il en sera de même pour la Commission de discipline dont la composition et le fonctionnement font l'objet d'un texte réglementaire.

Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions du Président.

Suit un échange de vues sur le rôle des Commissions, des Vice-Présidents chargés de les animer, et la délégation (éventuelle) de signature du Président.

Les Vice-Présidents reçoivent compétence pour l'organisation et la vie des Commissions, lesquelles doivent éclairer le Conseil d'Université sur les décisions qu'il est seul habilité à prendre.

Monsieur KOPF rappelle qu'en matière financière le Président peut déléguer sa signature exclusivement au Chef des Services Administratifs. En l'absence d'un Secrétaire Général, cette situation anormale conviendrait d'être régularisée souligne Monsieur MORIAMEZ et rappelle que Monsieur MARCOU est premier Vice-Président.

.../...

### III - CONVENTION RELATIVE A LA FORMATION DES INSTITUTEURS.

Après un bref historique des négociations, Monsieur TISON commente le projet d'accord interuniversitaire de coordination et de coopération concernant la formation universitaire des instituteurs.

L'accord interuniversitaire est à passer entre les quatre Universités de l'Académie, étant entendu que la Convention sera conclue entre le Recteur et une Université, vraisemblablement celle de Lille III.

L'organisation globale du DEUG mention Formation des Instituteurs serait confiée à Lille III et les responsabilités seraient réparties compte tenu de la spécificité de chaque Université.

Monsieur MORIAMEZ relève l'aspect positif de cet accord interuniversitaire dans la mesure où les Universités disposent de peu de moyens pour assurer la formation des enseignants. Il faut agir avec réalisme, poursuivre les négociations, à charge pour les représentants de Valenciennes d'en référer au Conseil.

Messieurs BOURGOIS et COQUET pensent qu'il est nécessaire de modifier les articles 3 et 4, du projet, de préciser notamment les modalités de l'intervention des enseignants et d'inclure dans la convention les demandes de postes

Monsieur VILCOT souhaiterait une étude complémentaire du dossier.

Le Président MALVACHE clôt le débat et demande à Monsieur TISON de revoir certains points du dossier en prévision d'une prochaine délibération du Conseil sur cette question.

.../...

#### IV - LE BUDGET DE L'EXERCICE 1980

La parole est donnée à Monsieur PRUVOT, rapporteur de la Commission des Finances.

Monsieur PRUVOT commente de façon très détaillée le rapport de présentation et les documents budgétaires qui ont été adressés aux Conseillers.

Le rapporteur souligne qu'il s'agit pour l'ensemble des UER et des Services constituant l'Université, d'un budget de maintien. L'Université a poursuivi, dans des conditions difficiles, son effort de développement des enseignements, financé en partie sur ressources propres et avec l'aide très appréciable des collectivités publiques et des entreprises.

En conclusion, Monsieur PRUVOT tient à rendre un hommage particulier à l'ancienne Commission des Finances qui, au rythme de 4 à 5 réunions par an, a accompli un travail efficace, en liaison étroite avec Monsieur l'Agent Comptable.

Le Président adresse ses plus vifs remerciements à Messieurs KOPF et PRUVOT.

En réponse à une question de Monsieur DEVRAINNE, Monsieur PRUVOT évoque les problèmes du financement des installations sportives. Le dossier n'a pu aboutir en raison de la décision prise à l'échelon régional de restreindre la subvention initialement prévue - l'attention du Préfet de Région et du Ministre compétent sera appelée sur la nécessité de débloquer d'urgence le million de francs qui manque pour financer complètement le projet.

Monsieur MARCOU s'interroge sur les conditions de la répartition des masses budgétaires entre les UER de Droit Commun et les Services Généraux.

Cette ventilation précise Monsieur KOPF a fait l'objet d'une discussion avec les Directeurs d'UER concernés et les modifications qu'apporteront en cours d'exercice les Conseils d'UER seront prises en compte dans la Décision Budgétaire Modificative.

Le Président MALVACHE insiste sur l'effort très appréciable consenti par la Ville de Valenciennes, les Chambres de Commerce et d'Industrie, notamment celle de Valenciennes, et les entreprises soumises à la taxe d'apprentissage et les remercie du soutien financier qu'elles apportent à l'Université.

Monsieur PRUVOT souhaiterait que les communes les plus importantes, à l'exemple de ce que fait la Municipalité de Valenciennes, puissent participer au développement de l'Université.

Les questions étant épuisées, le budget de l'exercice 1980 est soumis à l'approbation du Conseil. Il est adopté à l'unanimité.

#### V - CALENDRIER DES SEANCES DU CONSEIL

Monsieur MALVACHE estime qu'il conviendrait d'ajouter aux trois séances traditionnelles que le Conseil tient chaque année une réunion plus spécialement consacrée à l'information, et de prévoir relativement tôt dans l'année les dates des séances.

Après s'être concerté avec les Conseillers, il fixe le calendrier 1980 des réunions du Conseil :

2ème Conseil : Jeudi 3 avril

3ème Conseil : Jeudi 22 Mai

(examen du compte financier)

4ème Conseil : Jeudi 13 Novembre

(Décision budgétaire modificative).

## VI - ORGANISATION DES COMMISSIONS

Le Président souhaite que soient définies, dans un souci d'équité et d'efficacité, les critères relatifs au fonctionnement des Commissions. A priori, il serait raisonnable de limiter à 15 ou 20 membres la composition des commissions et de veiller à ce que les différents secteurs de l'Université soient représentés, en faisant notamment un large appel de candidatures.

Après avoir entendu les propositions ou les commentaires de Monsieur PRUVOT, Monsieur BOURGOIS, Monsieur MARCOU, Monsieur BOURTON, Madame PIRON, Monsieur MALVACHE, Monsieur BURY R., Madame FRANCE, Monsieur LOBRY, Monsieur DELFORGE, Monsieur COQUET G, Monsieur DELQUIGNIES, le Conseil décide à l'unanimité d'adopter les principes suivants :

- sauf cas particulier de compétence générale, la participation des personnes intéressées est limitée à deux commissions ;

- chaque commission se composera de 15 à 20 membres ;

- la section permanente est chargée d'examiner les candidatures, d'opérer une répartition tenant compte des différents secteurs d'activités et de désigner les membres titulaires et les membres suppléants des commissions

## VII - INFORMATIONS CONCERNANT LA RECHERCHE

Le Président informe le Conseil de la Subvention accordée par l'Etablissement Public Régional aux activités de recherche développées à Valenciennes.

Globalement l'aide financière s'élève à 700 000 F et elle se répartit ainsi qu'il suit :

. Thèmes : 500 000 F	
+ Génie biologique et médical (réalisation d'un prototype d'imageur cardiaque)	100 000 F
+ Energie (analyse de gaz de machines thermiques intégration de l'énergie solaire dans les systèmes énergétiques - frottement pariétal et transfert de chaleur)	400 000 F
. Aides aux laboratoires : 200 000 F	
+ Utilisation de la lumière guidée dans l'étude des écoulements sanguins	100 000 F
+ Ecoulements pulsés en conduites de section variable	100 000 F

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation à l'échelon régional du VIIIème Plan, 17 thèmes ont été retenus par la Région en vue de la sélection définitive qui sera opérée au niveau national.

L'Université de Valenciennes est chargée de piloter le thème "Information et Communication" et elle est étroitement associée au thème "Mécanique et Energétique". Bien entendu, les laboratoires sont également concernés par les autres actions qu'envisage de développer la région.

VIII - QUESTIONS DIVERSESLe Plan-quinquennal

Monsieur MALVACHE, pour information, fait état du plan quinquennal que chaque Université doit élaborer à la demande du Ministère. Pour Valenciennes, la période 80-85 sera consacrée à la consolidation des structures existantes et au renforcement des moyens, surtout en personnels.

Commissions de spécialistes

Les travaux sont en cours et les Commissions seront constituées dès que possible, dans le respect des textes en vigueur.

Election partielle

Monsieur FILIATRE élu en tant que personnalité choisie pour l'intérêt qu'elle porte à l'Université a cru devoir démissionner en raison des fonctions qu'il assure à l'Etablissement Public Régional. Il sera pourvu à son remplacement lors d'un prochain Conseil.

Capacité du Restaurant Universitaire

Monsieur PETITPREZ déclare au nom des étudiants qu'il est nécessaire d'accroître la capacité du Restaurant Universitaire.

Monsieur MALVACHE précise que cette question est à l'étude depuis un certain temps. Le problème a été posé officiellement au cours d'une réunion, le 8 Février, à laquelle participaient les responsables concernés. L'accord de principe est acquis et Monsieur BARFETY, Directeur du CROUS s'emploie à activer le dossier. Monsieur BOURTON ajoute qu'il est envisagé de doubler la capacité actuelle et peut-être de créer une chaîne réservée aux personnels.

Participation de l'Université aux frais d'imprimés et de tracts émanant des organisations syndicales

Le Président se réfère à l'article 36 de la Loi d'orientation qui prévoit bien la mise à la disposition des étudiants de locaux destinés à l'information syndicale sans toutefois mentionner l'action de subventions éventuelles pour ce genre d'activités.

Dans ces conditions, les syndicats locaux ne peuvent qu'adresser leur demande de subvention pour imprimer des tracts à leurs instances nationales.

Monsieur KOPF partage sans réserve cette analyse et écarte toute idée de participation financière de l'Université.

Monsieur LOBRY demande s'il ne serait pas souhaitable de réaliser une lettre d'information spécifique aux étudiants avec tribune libre et qui serait financée par les Associations d'Etudiants et éventuellement les syndicats.

Approbation du Directeur et des Membres du Conseil des Sports

Le Conseil des Sports a réélu Monsieur PRUVOT en qualité de Directeur et à procéder au renouvellement de ses membres.

Les élections du Directeur et des membres du conseil des Sports sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H 45.